

COMMISSION GATINEAU, VILLE EN SANTÉ

PROCÈS-VERBAL

Tenue à Gatineau (secteur de Gatineau), **LE JEUDI 3 JUIN 2004 À 9 H.**
Maison du Citoyen, salle des Comités

PRÉSENCES :

Monsieur Pierre Philion, président et conseiller municipal du district de Saint-Raymond-Vanier
Madame Denise Laferrière, conseillère municipale du district de Hull
Monsieur Denis Mathieu, CDEC de Gatineau
Madame Norma Kelland, Université du Québec en Outaouais
Monsieur Guy Nadon, Kinexsport
Madame Berthe Miron, présidente de la TARO
Monsieur André Sanche, RAPHO
Madame Agathe Lalande, responsable, Commission Gatineau, Ville en santé
Madame Linda Sabourin, Commission Gatineau, Ville en santé
Madame Lucie Lemieux, Direction de la santé publique de l'Outaouais
Monsieur Louis-Philippe Mayrand, CLSC d'Aylmer
Madame Lucie Lafleur, Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais

ABSENCES MOTIVÉES :

Monsieur Joseph De Sylva, conseiller municipal du district du Versant
Monsieur John Janusz, Service de police de Gatineau
Monsieur Louis-Paul Guindon, Module de la culture et des loisirs
Monsieur Michel Quesnel, représentant des gens d'affaires

INVITÉE :

Madame Anick Fortin, agente de recherche, Module de la culture et des loisirs

SECRÉTAIRE :

Lyne Desjardins, Module de la culture et des loisirs

1. MOT DE BIENVENUE DE MONSIEUR PIERRE PHILION

M. Philion souhaite la bienvenue à tous. En raison d'un conflit d'horaire, il s'excuse d'avoir dû quitter la réunion rapidement lors de la dernière rencontre. M^{me} Lalande nous présente M^{me} Anick Fortin, agente de recherche pour la politique familiale ainsi que M^{me} Lyne Desjardins, secrétaire.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour, incluant les ajouts ci-dessous au point Varia, est proposé par M^{me} Laferrière et appuyé par M. Nadon :

- Cadre de développement social au Québec
- Planification stratégique
- Entretien du gazon et des espaces verts
- Cyclo-Fête du CHSLD de Hull

Adopté à l'unanimité

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 22 AVRIL 2004

Il est proposé par M^{me} Laferrière, appuyé par M. Nadon, d'adopter le procès-verbal du 22 avril 2004.

Adopté à l'unanimité

M. Sanche du RAPHO souligne que lors de la dernière rencontre, la discussion s'est déroulée un peu vite et s'est corsée à la fin. Les membres sont tous d'accord que les discussions, lors des réunions de la commission, doivent se dérouler le plus souvent possible dans une période de temps favorable à l'échange.

4. PAROLE AUX CITOYENNES ET CITOYENS

Aucun citoyen ne demande la parole.

5. SUIVI DU COMITÉ DE TRAVAIL : PLAN D'URBANISME

Les membres de la commission ayant rempli leur cahier du participant doivent le faire parvenir à M. Éric Boutet. M^{me} Sabourin présente le résumé des discussions de la rencontre portant sur le plan d'urbanisme. Un membre mentionne qu'il a beaucoup apprécié l'exercice de réflexion à l'occasion de la rencontre du 27 mai dernier. Une personne mentionne que le résumé lui plaît parce qu'il tient compte de la proximité des écoles et elle s'en dit très satisfaite. Un membre félicite la personne qui a pris l'initiative de souligner l'importance de mettre en place des résidences pour personnes âgées de petite taille. L'appui des gens qui ont participé à cette réunion de travail est souligné.

On demande que le mot « placette » soit vérifié et qu'on utilise un vocabulaire que les gens peuvent comprendre. On mentionne que les bancs ne sont pas nécessairement que pour la population vieillissante. Il faudrait favoriser les endroits déjà développés avant de planifier de nouveaux secteurs et faire en sorte que tous les services soient inclus lors de la construction de ces développements.

Les membres discutent de l'option que la charte soit déposée avec le mémoire. Étant deux dossiers distincts, il est suggéré d'inclure la charte en annexe et d'en expliquer son ajout. M^{me} Lalande mentionne qu'il doit être déposé et non accepté. Elle croit que les gens devraient consulter les écrits et être fiers de la charte et suggère aussi de reporter à un peu plus tard son adoption et demander une période de réflexion aux gens.

Un membre croit qu'on devrait changer la formulation afin de faire connaître la valeur du document et suggère aux membres d'envoyer leurs commentaires avant le 10 juin à 16 h par courriel.

À titre de rappel, M^{me} Sabourin enverra aux membres un libellé sur le dernier point. Il est appuyé par M^{me} Laferrière et secondé par M^{me} Lemieux d'adopter cette procédure.

Adopté à l'unanimité

Suivi par Linda Sabourin

6. SUIVI AU PLAN D'ACTION

M^{me} Sabourin fait le suivi du plan d'action et des suivis à effectuer pour l'an prochain. Elle explique que la nouvelle démarche veut que les plans d'action et les budgets 2005 soient adoptés pour le 17 septembre 2004.

M^{me} Sabourin présente le plan d'action, discute des échéanciers et demande aux membres de partager leur point de vue.

- Dans l'atteinte de l'objectif 1, M. Nadon propose que 50 appareils-photo soient distribués aux citoyens ordinaires et M^{me} Lemieux mentionne qu'elle pourrait apporter certaines photos au colloque. M^{me} Laferrière suggère qu'on puisse produire un livre contenant ces images pour la Ville. Certains échéanciers ont été changés.
- M^{me} Sabourin mentionne que la première réunion du comité « Mérite » sera tenue le 17 juin prochain. M^{me} Lalande ajoute que le Mérite de la Pomme d'or a pour but de faire connaître des projets pour améliorer la qualité de vie des citoyennes et citoyens. Le Mérite devrait se tenir le 25 novembre 2004 à l'agora Gilles-Rochelleau de la Maison du Citoyen. M^{me} Sabourin a remis les critères et les objectifs du dernier Mérite et demande aux membres de faire parvenir leurs commentaires avant le 16 juin prochain.
- Dans l'atteinte de l'objectif n° 3 : Moisson Outaouais, la Ville attend la confirmation du troisième partenaire avant de verser l'argent pour la réalisation de cet objectif. M^{me} Sabourin a participé à une première rencontre. Le CLSC d'Aylmer, un membre du conseil d'administration de la Banque d'alimentation d'Ottawa, le CDEC ainsi que les organismes siègent à ce comité. Le CLE a confirmé sa participation financière et une réponse est attendue sous peu par la Fédération des caisses populaires. M^{me} Lemieux croit plutôt qu'il s'agit de dépannage et non d'entraide alimentaire avec les organismes. M^{me} Lemieux présente les concepts : jardins communautaires et le dépannage alimentaire en rapport avec l'agence. Il est question de favoriser l'engagement des jeunes auprès des aînés dans les jardins communautaires.

PAUSE DE 15 MINUTES

RETOUR AUX DISCUSSIONS

- Dans l'atteinte de l'objectif n° 4, M^{me} Sabourin mentionne que la Soupe populaire a accepté d'organiser un groupe de discussion avec les démunis. Elle laisse la parole à M^{me} Anick Fortin qui nous parle de la démarche de consultation auprès des personnes âgées de 50 ans et plus, de la saisie des données, du rapport qui sera présenté et enfin du forum qui se tiendra à l'automne 2004. Un membre souligne que l'échéancier de la démarche est un peu court et M^{me} Lalande mentionne que le plan d'action sera probablement mis en place en 2005 plutôt qu'en 2004 et suggère d'avoir un suivi en 2006 avec le comité. Nous proposons l'embauche d'une personne à raison de trois jours par semaine pour faire le suivi de ce dossier et de compléter la semaine avec deux jours pour la mise en place de la politique familiale.
- M^{me} Sabourin mentionne que les sommes du ministère, soit deux chèques de 45 000 \$, ont été encaissés pour le projet « Ville sécuritaire » afin de réaliser l'objectif n° 5. Une contractuelle entre en fonction sous peu.
- Dans l'atteinte de l'objectif n° 6, M^{me} Sabourin désire une proposition qui donnera notre appui à Alternative Outaouais concernant le projet : Les écoles de Gatineau : un milieu de vie où le jeune se développe en toute sécurité », et ce, à la suite des recommandations du Service de police. Considérant que l'organisme Alternative Outaouais est le seul organisme régional à offrir des services dans les écoles en matière de prévention de la criminalité, il est proposé par M. Mayrand et appuyé par M. Sanche d'appuyer l'organisme Alternative Outaouais pour le projet « Les écoles de Gatineau : un milieu de vie où le jeune se développe en toute sécurité ».

Adopté à l'unanimité

- M. Mathieu se dit très déçu que le Service de police n'ait pas recommandé leur organisme. M^{me} Sabourin mentionne que le choix de l'organisme Alternative Outaouais repose sur le fait que le Service de police travaille en étroite collaboration avec celui-ci et que l'organisme intervient depuis plusieurs années dans les écoles. Une lettre sera envoyée à la CDEC pour les remercier de leur intérêt dans ce dossier.

Suivi par Linda Sabourin

- Dans l'atteinte de l'objectif n° 7, M^{me} Sabourin demande de reporter le travail en regard du point 7.1 et tous les membres sont d'accord. M. Nadon suggère d'obtenir un bilan pour les actions apportées.
- Dans l'atteinte de l'objectif n° 9, M^{me} Miron confirme que la conférence-forum pour les personnes âgées de 50 ans et plus qui devait se tenir à Sherbrooke a été annulée faute d'argent.

M^{me} Sabourin demande aux membres leur proposition pour des projets à prioriser pour la prochaine année.

M. Nadon mentionne que l'entretien écologique des gazons et des espaces verts pourrait être un bon projet. Il est conseillé de vérifier avec la Commission sur l'environnement de la Ville avant de s'engager dans le projet concernant l'interdiction d'utiliser les pesticides. M. Nadon ne voudrait pas rester sans réponse.

Suivi par Linda Sabourin

On mentionne aussi que pour les jardins communautaires, on pourrait regarder ce qui se fait ailleurs et en discuter lors d'une prochaine rencontre.

7. ACCESSIBILITÉ POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

M. Sanche apporte le commentaire suivant, à savoir qu'un restaurant sur le boulevard Saint-Joseph n'est pas conforme aux normes sur l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Il précise aussi que le deuxième étage de La Fonderie (anciennement l'édifice Connor), là où il y a des matchs de soccer, n'est pas accessible. La Ville répond à M. Sanche que l'édifice n'est pas pour le grand public. M. Sanche se demande alors pourquoi on veut tenir le Salon du livre l'an prochain dans cet édifice s'il n'est pas accessible au grand public. M. Sanche demande une réflexion à ce sujet et demande aussi à la Ville de revoir l'accès à cet établissement et peut-être de former un comité.

- M^{me} Miron appuie tous les commentaires de M. Sanche. M^{me} Lemieux suggère d'écrire une lettre au Cabinet du maire pour lui faire savoir que cet aspect a été porté à leur attention.
- M. Nadon suggère de mettre ce sujet au plan d'action de 2005 et d'en faire un suivi.

Accepté

8. DOSSIER ENVIRONNEMENT SANS FUMÉE

Ce point n'a pu être discuté lors de cette rencontre.

9. CALENDRIER DES PROCHAINES RENCONTRES

Date de la prochaine réunion : Le mercredi 8 septembre 2004 à 9 h

VARIA

Les points suivants seront reportés à la prochaine rencontre :

- Cadre de développement social du Québec
- Planification stratégique

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

M^{me} Denise Laferrière propose la levée de l'assemblée, appuyée par M. Mayrand.

La réunion se termine à 12 h 15.

Rédaction du procès-verbal
Lyne Desjardins

Lyne Desjardins
Secrétaire

Signature du président de la Commission

Monsieur Pierre Phillion
Président, Commission Gatineau, Ville en santé